

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 18 DECEMBRE 2021

- NOTE DE SYNTHÈSE -

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Délibération portant sur les modalités de réunion à distance du Conseil Municipal.

En raison du contexte sanitaire, il s'agit d'approuver la procédure de réunion du Conseil Municipal à distance par visioconférence.

2 - FINANCES - BUDGET : I - Approbation du Budget primitif 2022 du Budget principal.

Il s'agit d'adopter le Budget primitif pour 2022 pour le budget principal.

3 - FINANCES - BUDGET : II - Approbation du Budget primitif 2022 du budget annexe de la Chambre funéraire.

Il s'agit d'adopter le Budget primitif pour 2022 du budget annexe de la Chambre funéraire.

4 - FINANCES - BUDGET : III - Approbation du Budget primitif 2022 du budget annexe des locations commerciales.

Il s'agit d'approuver le budget primitif pour 2022 du budget annexe des locations commerciales.

5 - FINANCES - BUDGET : IV - Approbation du Budget primitif 2022 du budget annexe du Crématorium.

Il s'agit d'approuver le budget primitif pour 2022 du budget annexe du Crématorium.

6 - FINANCES - BUDGET : V - Approbation du Budget primitif 2022 du budget annexe de la Restauration scolaire.

Il s'agit d'approuver le Budget primitif pour 2022 du budget annexe de la Restauration scolaire.

7 - FINANCES - BUDGET : VI - Approbation du Budget primitif 2022 du budget annexe des Activités aquatiques.

Il s'agit d'approuver le budget primitif pour 2022 du budget annexe des Activités aquatiques.

8 - FINANCES : Vote des taux de taxes foncières 2022.

Il est proposé au Conseil municipal de maintenir à leur niveau de 2021, les taux de taxes foncières à voter en 2022.

9 - FINANCES : Attribution d'une subvention au Comité des Oeuvres Sociales Sportives et de Loisirs des Municipaux de la Ville d'Avignon (COSSLMA).

Attribution d'une subvention au Comité des Oeuvres Sociales Sportives et de Loisirs des Municipaux de la Ville d'Avignon (COSSLMA).

10 - FINANCES : Sollicitation du fonds de concours aux communes du Grand Avignon pour l'opération de construction du groupe scolaire Joly Jean.

Le Grand Avignon met en place un fonds de concours destiné à ses communes membres visant à encourager la transition énergétique de son territoire. Le projet de construction du groupe scolaire Joly Jean symbolise l'engagement de la ville d'Avignon en faveur de la transition énergétique. Ce projet se veut une référence en matière de construction durable s'inscrivant dans les démarches BDM (Bâtiment Méditerranéen) et BEPOS (Bâtiment à énergie positive), ainsi qu'une école exemplaire ouverte sur les quartiers situés à proximité.

Compte tenu de l'importance de ce projet, dont le coût global est estimé à 11 098 870 € HT, il est proposé de solliciter une participation du fonds de concours du Grand Avignon à hauteur de 1 600 000 €.

11 - SPORTS - AVIGNON TERRE DE JEUX 2024 : Déploiement de la démarche d'«Etoilisation» des écoles dans le cadre du dispositif « Ecole / Terre de Jeux 2024 ».

Dans le cadre du déploiement du Label "Avignon, Terre de jeux", la Ville a initié en concertation avec l'Education Nationale un programme "Ecole, Terre de jeux 2024". Les groupes scolaires et les classes avignonnaises ont été invités à s'inscrire dans notre démarche "d'Etoilisation" en partenariat avec l'USEP.

12 - SPORTS : Approbation des conventions d'objectifs triennales entre la Ville d'Avignon et les clubs sportifs conventionnés et proposition de versement d'un 1er acompte sur la subvention 2022.

Par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2018, des conventions d'objectifs triennales (2019-2020-2021) entre les Clubs sportifs, percevant plus de 10 000 euros de subvention, et la Ville ont été établies. Ces conventions fixaient notamment les droits et obligations de chacune des parties. Ces contrats arrivant à expiration en décembre 2021, il est proposé l'établissement de nouvelles conventions, permettant notamment la mise à jour des objectifs généraux attendus par la Ville.

13 - AVIGNON - TERRE DE CULTURE 2025 : Actions et perspectives.

Rappel des objectifs définis par le programme "Avignon Terre de culture 2025" et des avancées réalisées depuis la délibération du 24 avril 2021.

14 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : Établissement de conventions d'objectifs triennales - Associations culturelles.

Il s'agit d'établir pour 3 ans de nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs bilatérales (Ville-association) avec les associations culturelles conventionnées.

15 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : Signature de l'avenant de prolongation à la convention d'objectifs pluriannuelle - Association de Gestion du Festival d'Avignon.

Il s'agit de prolonger la convention d'objectifs d'un an pour 2022.

16 - ACTION CULTURELLE - CONVENTION D'OBJECTIFS : Établissement de conventions d'acomptes 2022 - Associations culturelles conventionnées.

Il s'agit de verser un acompte sur la subvention 2022 aux associations culturelles conventionnées.

17 - ACTION SOCIALE : Participation financière annuelle de la Ville aux dispositifs départementaux d'aide et d'action sociale - Années 2020 et 2021.

Chaque année la commune contribue au moyen d'une participation financière à quatre dispositifs d'aide sociale et d'action sociale : FDUSL, FAJ, CLIC, MDA. Une délibération a déjà été prise lors du conseil municipal.

Cependant, cette délibération n'a pas pu être mise en œuvre en raison d'erreurs matérielles empêchant le versement des sommes votées. Il convient donc dans la présente délibération, d'une part de corriger ce fait, et d'autre part de voter les montants pour l'année 2021.

18 - ENSEIGNEMENT : Conventionnements et avenants entre la Ville d'Avignon et les partenaires éducatifs du territoire.

Il est proposé diverses conventions liant la Ville d'Avignon et ses partenaires territoriaux qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation et des loisirs.

19 - URBANISME - PLAN LOCAL D'URBANISME : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLU.

20 - URBANISME : Centre-Ville : Opération de Restauration Immobilière Teinturiers / Bonneterie / Diffus - Demande de prorogation des effets de la Déclaration d'Utilité Publique.

Centre-Ville : Opération de Restauration Immobilière Teinturiers / Bonneterie / Diffus - Demande de prorogation des effets de la Déclaration d'Utilité Publique.

21 - GRANDS PROJETS URBAINS : ZAC Bel Air - Instauration d'une participation des constructeurs aux équipements publics de la ZAC - Approbation de la convention type.

Il est proposé d'approuver la convention de participation aux équipements publics de la ZAC Bel Air à un montant forfaitaire de 101 euros par m² de Surface de Plancher et à 75 euros par m² de Surface de Plancher pour le cas particulier des Equipements d'Intérêt Collectif et de Service Public.

22 - GRANDS PROJETS URBAINS : ZAC Joly Jean - Raccordement au réseau de chaleur de l'AFUL dans le cadre de la desserte du programme Eiffage pour la création de 150 logements.

Il s'agit d'approuver le principe d'extension du réseau de chaleur existant vers le secteur Ouest de la ZAC Joly Jean et de décider de confier la mission à la société CITADIS, aménageur de la ZAC Joly Jean, pour réaliser les ouvrages nécessaires à la mise en fonctionnement d'un réseau de chaleur urbain sur le périmètre de ladite ZAC dans le cadre de la desserte du programme Eiffage pour la création de 150 logements.

23 - URBANISME : Servitude de passage sur la roubine du Grand Riban cadastrée section EM 101 sise Clos du Florimond au profit des Colotis du lotissement REY.

Il s'agit d'approuver la servitude de passage sur la roubine du Grand Riban cadastrée section EM 101 sise Clos du Florimond, au profit des Colotis du lotissement REY, moyennant la somme de 6 000 €.

24 - HABITAT LOGEMENT - RAVALEMENT DE FAÇADES : Aides aux propriétaires pour le ravalement des façades 2020-2026.

Il est proposé de subventionner les travaux de ravalement de façades des immeubles à 6 propriétaires pour un montant de 31 125 € euros.

25 - ENVIRONNEMENT - TERMITES : Attribution de subventions à des propriétaires d'immeubles termités.

Il est proposé d'attribuer une aide financière à Monsieur DELLONG Régis pour un montant de 819,50 € et à Madame MENARD Marine pour un montant de 1 050,50 €. Leurs dossiers répondent aux modalités d'obtention de subventions pour les propriétaires d'immeubles termités.

26 - VOIRIE : Dénomination de deux voies quartier Sud Rocade : passage Rachel Carson et rue Maryam Mirzakhani.

Il est proposé d'attribuer les noms de :

- « passage Rachel Carson » au passage ayant pour tenant l'avenue du Moulin de Notre Dame et pour aboutissant l'avenue des Chants Palustre.
- « rue Maryam Mirzakhani » à la rue ayant pour tenant l'avenue de la Trillade et pour aboutissant la rue Paul Poncet.

27 - AMÉNAGEMENT MOBILITÉ : Projet d'échangeur de Bonpas - Avenant n°1 à la convention d'études pour l'amélioration du système d'échanges du carrefour dit de Bonpas sur Avignon.

Il est proposé d'approuver l'avenant n°1 à la convention passée avec l'Etat, la Région Sud, le Département des Bouches du Rhône et le Grand Avignon concernant le projet de restructuration de l'échangeur de Bonpas.

28 - MOBILITÉ : Fonds d'aide municipal « Tous à Vélos ».

Il s'agit d'approuver le versement de subventions aux bénéficiaires concernés par le fonds d'aide municipal « Tous à Vélos ».

29 - STATIONNEMENT - SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL : Exonération des droits de stationnement sur voirie.

Il est proposé d'exonérer totalement des droits de stationnement payant tous les usagers des voies de stationnement sises dans l'intra-muros et sur les parkings Jacques Tati, des Allées de l'Oulle et Martin Luther King où ces droits sont dus, à compter du 18/12/21 à 00h01 jusqu'au 02/01/22 à 23h59 et les samedis 4 et 11 décembre 2021 de 00h01 à 23h59.

30 - VILLE EN TRANSITION : Groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon pour l'actualisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

Il s'agit d'approuver la convention de groupement de commandes entre la Ville d'Avignon et la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

31 - PRÉVENTION - SÉCURITÉ : Programmation complémentaire Fonds Local de Prévention de la Délinquance (FLPD).

La délibération propose la ventilation des crédits FLPD sur une 2ème tranche de programmation comprenant 6 projets pour un montant total de 21 200 €.

32 - EGALITÉ FEMMES - HOMMES : Convention triennale entre la Ville d'Avignon et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 84).

La présente délibération vise à organiser sur les 3 prochaines années (2022/2024) le partenariat entre l'association CIDFF 84 et la Ville d'Avignon autour des questions d'accès au droit des femmes et des familles, de citoyenneté, de lutte contre les violences faites aux femmes et de promotion de l'égalité femme / homme.

33 - ATTRACTIVITÉ : Autorisations d'occupation du domaine public - Actualisation des tarifs.

Il convient d'actualiser les tarifs de l'occupation du domaine public au regard du transfert du Luna Park sur le parking des allées de l'Oulle et d'autre part des nouvelles pratiques de restauration.

34 - CIMETIÈRES - TARIFS : Actualisation des tarifs des concessions des cimetières et des prestations du crématorium de la Ville d'Avignon.

La loi n°202-1721 du 29 décembre 2020 a supprimé les taxes communales sur les opérations funéraires. Cette disposition génère une perte. La présente délibération fixe les nouveaux tarifs qui permettent de la neutraliser.

35 - DÉFENSE ET PROTECTION CONTRE LES EAUX : Convention de gestion de service avec le Grand Avignon dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI.

Il est proposé d'adopter le projet de convention de gestion de services à intervenir avec le Grand Avignon pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2027.

36 - PERSONNEL : Dispositions visant à satisfaire des besoins ponctuels et permanents en matière de Ressources Humaines.

Les dispositions suivantes concernent les ressources humaines de la Ville et plus particulièrement la mise en adéquation des RH avec les besoins de la collectivité pour porter ses actions.